

SYNDICAT MIXTE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX PORT D'ARMOR

Séance du 10 MAI 2016

Date de la convocation et affichage : 4 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 12

L'an deux mil seize, le 10 mai à 9h30, les membres du conseil syndical du syndicat mixte de SAINT-QUAY-PORTRIEUX – PORT D'ARMOR, dûment convoqués, se sont réunis en salle du Conseil Municipal de la mairie de SAINT-QUAY-PORTRIEUX, sous la présidence de M. Thierry SIMELIERE.

Étaient présents : M. Erwan BARBEY CHARIOU, M. Clément LACOUR, Mme Sophie LATHUILLIERE, M. Yves-Jean LE COQÛ, Mme Christine ORAIN, M. Marcel QUELEN.

Absents représentés : Mme Valérie RUMIANO a donné pouvoir à M. Thierry SIMELIERE ;
M. Patrice KERVAON a donné pouvoir à Mme Christine ORAIN.

Absents excusés : Mme Brigitte BLEVIN, M. Jean-Yves DE CHAISEMARTIN, M. Hervé HUC

M. LACOUR a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Étaient également présents :

Madame Christel CHEVALIER, Gestionnaire administrative, permanente au syndicat mixte,
M. Philippe LOUESDON, Secrétaire général du Syndicat mixte,
M. Denis MICHELET, Adjoint au Directeur de l'Agence Technique de Lamballe, Département des Côtes d'Armor.
M. Alain REIGNET, Directeur Bureau d'études B3I

Approbation du Procès-verbal de la séance du 17 mars 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Présents : 7 Représentés : 2 Votants : 9

Délibération n° 16-03-001

SYNDICAT MIXTE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU PORT D'ARMOR

Monsieur le Président, rappelle que le Syndicat mixte a lancé la consultation pour le marché de travaux selon les caractéristiques suivantes :

Objet : travaux d'aménagement de terre-pleins de Saint Quay Portrieux Port d'Armor

Le marché comporte 2 lots :

- Lot 1 : Préparation et réseau structurant, Démolition, Terrassement, revêtement, Bordures, Signalétiques, Réseaux.
- Lot 2 : Aménagements Paysagers et béton de surface.

Date de publicité : 1er avril 2016.

Parution : BOAMP, Ouest France, Mégalis Bretagne

Date et heure limites de réception des plis : 20/04/2016 à 16h00

Date de la réunion d'ouverture des plis 21/04/2016 à 9h00

Il explique que 5 entreprises ont répondu. Les offres sont analysées par le cabinet B3I, maître d'œuvre des aménagements selon les critères d'attribution qui ont été définis, à savoir : offre économiquement la plus avantageuse avec la pondération suivante: prix : 60 % ; valeur technique : 30 % ; délais d'exécution : 10 %.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie ce jour à 9h00 a émis l'avis d'attribution suivant :

Lot n°1 : à l'entreprise COLAS pour un montant de 543.911,50€ HT (tranche ferme) et 754.196,00€ HT au total.

Lot N°2 : à l'entreprise JARDIN SERVICE pour un montant de 268.820€ HT (tranche ferme) et 464.707,50€ HT au total.

Invités à se prononcer, les membres du Conseil syndical, après en avoir délibéré

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code des marchés publics,
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres de ce jour,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- **D'attribuer :**
 - Le lot n°1 : attribution à l'entreprise COLAS pour un montant de 543.911,50€ HT pour la tranche ferme et 754.196,00€ HT au total.
 - Le lot N°2 : attribution à l'entreprise JARDIN SERVICE pour un montant de 268.820€ HT pour la tranche ferme et 464.707,50€ HT au total.
- **D'autoriser M. le Président à signer les marchés correspondants ;**
- **A signer tout document se rapportant à l'exécution et à la liquidation de ce marché.**

Présents : 7 Représentés : 2 Votants : 9

Délibération n° 16-03-002

SYNDICAT MIXTE – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF DU SYNDICAT MIXTE 2016

Monsieur le Président explique que lors de l'établissement du Budget primitif, l'opération « diagnostic réseaux », ouverte en 2015 n'a pas été reprise en 2016. Or il restait une facture à recevoir pour cette prestation. Pour pouvoir la mettre en mandatement, il convient de continuer cette opération sur l'exercice 2016 et d'inscrire les crédits correspondant au solde de la mission, soit 2.500 euros.

Par ailleurs, les écritures de dotations aux amortissements étant réalisées, il est proposé d'ajuster les prévisions aux réalisations dans un souci de sincérité comptable.

Cette écriture ne modifie pas l'équilibre du budget dans la mesure où les dotations aux amortissements s'équilibrent en recettes (d'investissement) et en dépenses (de fonctionnement).

L'ensemble de ces écritures sont reprises dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chap.	Art.	Libellé de l'article	DM1	Chap.	Art.	Libellé de l'art.	Montant
<i>Dépenses réelles</i>				<i>Recettes réelles</i>			
012	6411	salaires, appointements	- 1 000,00 €				
012		Total chapitre 012	- 1 000,00 €				
66	6611	Intérêts des emprunts et dettes	- 1 500,00 €				
66		Total chapitre 66	- 1 500,00 €				
TOTAL Dépenses réelles			- 2 500,00 €				
<i>Dépenses d'ordre</i>				<i>Recettes d'ordre</i>			
023	678	Virement à la section d'investissement	21 291,20 €				
042	6811	Dotations aux amortissements	- 18 791,20 €				
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	- 18 791,20 €				
Total dépenses d'ordre			2 500,00 €				
TOTAL			- €	TOTAL			- €

INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
Dépenses réelles				Recettes réelles			
Opérat°	Art.	Libellé de l'art.		Opérat°	Art.	Libellé de l'art.	Montant
900009	2031	frais d'études	2 500,00 €				
900009		Total opération diagnostic réseaux	2 500,00 €			Total opération	- €
		Total Dépenses réelles	2 500,00 €				
Dépenses d'ordre				Recettes d'ordre			
				021		Virement de la section de fonctionnement	21 291,20 €
				040	28031	Amortissement - étude aménagement des terres-pleins	- 15 582,88 €
				040	28033	amortissement des frais d'insertion	- 347,39 €
				040	28051	Amortissement - reprise de concession + acquisition terre-pleins	- 580,73 €
				040	28121	Amortissement - terrains nus	- 295,94 €
				040	28128	Amortissement - Autres terrains	- 58,74 €
				040	28131	Amortissement - bâtiments	- 794,16 €
				040	28135	Amortissement - installations générales, agencements, aménagements	- 29,91 €
				040	28138	Amortissement - autres constructions	- 894,40 €
				040	28153	Amortissement - installations à caractère spécifique	- 163,92 €
				040	28183	Amortissement matériel bureau et informatique	- 567,60 €
				040	28184	Amortissement mobilier	- 762,19 €
				040		AMORTISEMENT - TOTAL	- 18 791,20 €
						Total Recettes d'ordre	2 500,00 €
TOTAL			2 500,00 €	TOTAL			2 500,00 €

Invités à se prononcer, les membres du Conseil syndical, après en avoir délibéré

- Vu la nomenclature comptable M4 au 1^{er} janvier 2016,
- Vu le Budget primitif 2016 voté le 17 mars 2016,
- Vu les éléments présentés ci-dessus,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- **D'adopter la décision modificative au Budget primitif 2016 telle que présentée ci-dessus.**

Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00

Le Secrétaire de Séance

Clément LACOUR